

de la retraite selon leur grade. Mais nous songeons à établir une nouvelle option dans le cas des militaires retraités après 20 ans de service. A l'heure actuelle, on leur remet d'office leurs cotisations. Nous voulons leur donner le choix d'une rente à paiement différé à l'âge de 60 ans, ce qui n'est pas du tout ce que dit l'article en question.

L'hon. M. MacLean: Le ministre a parlé de cette option dans le cas de militaires ayant au minimum 20 ans de service. Ne voulait-il pas dire plutôt ceux qui comptent au plus dix ans de service?

L'hon. M. Cadieux: Je croyais avoir dit dix ans; de toute façon c'est entre 10 et 20 ans.

L'hon. M. MacLean: C'est bien cela.

L'hon. M. Cadieux: Je crois devoir insister sur le fait qu'aujourd'hui la formule offerte aux militaires qui prennent leur retraite avant l'âge prévu, est la remise de leurs cotisations. Ils pourront dorénavant opter pour une rente à paiement différé, s'ils le préfèrent. Je dois dire, monsieur l'Orateur, que la chose nécessitera la présentation d'une mesure législative à la Chambre, projet actuellement à l'étude.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le ministre, qui a déjà exprimé l'espoir de mesures au printemps pour accroître la pension des militaires retraités, nous dirait-il si l'on fait des progrès dans ce sens?

L'hon. M. Cadieux: Il y a sûrement progrès du côté du ministère des Finances, qui s'occupe de coordonner nos efforts.

L'hon. M. Stanfield: Bien peu.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre des Finances nous ferait-il part des progrès accomplis de son côté, en ce qui concerne les pensions de tous nos fonctionnaires fédéraux à la retraite?

Une voix: Allez-y Harpagon.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, le problème est toujours à l'étude.

[Français]

LES FINANCES

A PROPOS DE LA COMPARUTION DE M. TOWERS
DEVANT UN COMITÉ DE LA CHAMBRE

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question à l'honorable ministre des Finances.

Étant donné que M. Graham Towers, le premier gouverneur de la Banque du Canada, a déclaré hier que le budget fédéral était complètement hors de tout contrôle, l'honorable ministre des Finances a-t-il l'intention de convoquer M. Towers au comité des finances, du commerce et des questions économiques afin de connaître la nature de ses critères?

M. l'Orateur: L'honorable député fait évidemment allusion aux délibérations d'un comité, et je ne crois pas que la question, en ces termes, puisse être posée au ministre lui-même.

LES AÉROPORTS

QUÉBEC—L'EMPLACEMENT DE L'AÉROPORT
INTERNATIONAL

M. Marcel Roy (Laval): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

A-t-il l'intention d'annoncer prochainement le choix de l'emplacement du nouvel aéroport international?

M. l'Orateur: J'ai l'impression qu'une question, à peu près dans les mêmes termes, a été posée plusieurs fois au cours des derniers jours.

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'IRAQ—LA RÉACTION AUX INSTANCES DU
GOUVERNEMENT CANADIEN

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures est-il maintenant en mesure d'informer la Chambre et la nation de la réaction du gouvernement de l'Iraq aux instances adressées par le gouvernement canadien au sujet du massacre d'un certain nombre de personnes, la semaine dernière?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur, je ne suis pas encore en mesure de le faire, car je n'ai pas encore reçu de rapport.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre, étant donné la gravité de la situation, s'il ne pense pas que les communications devraient être un peu plus rapides dans de telles circonstances? N'est-il pas temps, pour le gouvernement, de faire une déclaration?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il est trop lent pour moi.